

COMMUNIQUE DE PRESSE
de Jacques MYARD
Député UMP
Président du Cercle Nation et République

A/S Nationaliser Internet ! Et vive la polémique !

Sur Radio Courtoisie, Jacques MYARD a évoqué la nécessité de « nationaliser Internet ». Ces quelques propos suscitent un buzz médiatique et font le tour de la Toile. De quoi s'agit-il ?

Tout d'abord, il faut se féliciter de la sensibilité des uns et des autres à propos d'un Internet mythique qui appartiendrait à tout le monde. Il est certes un moyen d'information désormais incontournable, mais bien souvent aussi un moyen de désinformation, que des Etats et leurs services spéciaux n'hésitent pas à utiliser.

« Nationaliser Internet » ne signifie en aucun cas créer une police des échanges entre particuliers, sous réserve de la diffamation ou la violation des droits d'auteurs. Nous sommes un Etat de droit.

En revanche, il faut savoir qu'Internet fonctionne par l'attribution des DNS (Domain Name System) aux différents opérateurs, sorte de routeur central du système, lequel est totalement aux mains d'une société américaine, l'ICANN, laquelle est elle-même le faux nez du gouvernement américain. Cela signifie que les Etats-Unis sont totalement maîtres du système et peuvent ainsi espionner le monde entier, pour leur propre sécurité, mais aussi pour leurs intérêts industriels ou commerciaux. **Ils savent, eux, ce qu'est l'intelligence économique.**

De surcroît, le logiciel du principal système d'exploitation est truffé d'erreurs permettant de multiples attaques de hackers qui peuvent paralyser des systèmes entiers, allant des hôpitaux aux centrales nucléaires, en passant par les médias. Le cas de **l'attaque russe sur l'Estonie** en avril 2007 ou encore la **tentative chinoise de blocage des bases de données du gouvernement allemand** en mai 2007, alors même qu'Angela MERKEL se trouvait en visite officielle à Pékin, en sont des exemples développés dans le rapport d'information n°2085 (page 203) des députés Jacques MYARD et Jean-Michel BOUCHERON « *Les enjeux géostratégiques de la prolifération* ».

Il est donc indispensable de maîtriser ce réseau qui échappe aujourd'hui totalement à la France et aux Etats européens.

L'une des solutions, avancée par Louis POUZIN, inventeur du principal protocole de l'Internet, le TCP/IP, serait que la France maîtrise ses DNS et crée **des espaces de confiance au sein d'Internet qui échapperaient à toute tentative d'intrusion.**

Cette « nationalisation » d'Internet, loin de porter atteinte à la liberté de communication, va au contraire la renforcer.

Jacques MYARD entend déposer une proposition de loi en ce sens.